

Le conseil de la municipalité de Hope Town siège en séance ordinaire ce 15 janvier 2024 à 19h00 puisque la réunion du 10 janvier 2024 a été reportée à la suite des conditions météorologiques et des conditions routières

Sont présentes :

Siège no 3: Guy Dubois
Siège no 4: Tracy Major
Siège no 5: Gisèle Delarosbil
Siège no 6: Élisabeth Thériault

Sont absentes :

Siège no 1 : Joanne Ross
Siège no 2: Lida Francoeur

Tous formant quorum, sous la présidence de Linda MacWhirter, mairesse.

Assiste également à la séance: Sylvie Francoeur, directrice générale et greffière-trésorière, agit en tant que secrétaire d'assemblée.

001-2024

ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Élisabeth Thériault, appuyée par Élisabeth Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté.

Adoptée

002-2024

LECTURE, ACCEPTATION ET SUIVI DES PROCÈS VERBAUX DU 6, 13 ET DU 20 DÉCEMBRE 2023

Il est proposé par Gisèle Delarosbil, appuyée par Tracy Major et résolu à la majorité des conseillers présents, puisqu'il y a un membre du conseil avait un problème informatique, que les minutes du 6, 13 et du 20 décembre 2023 soient acceptées telles que rédigées et lues.

Adoptée

003-2024

COMPTES

Il est proposé par Élisabeth Thériault, appuyé par Guy Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes au montant de \$23 011,56 pour le mois de décembre 2023 soient acceptés et que la directrice générale est autorisée à les payer.

Je soussignée, Sylvie Francoeur, greffière-trésorière, certifie par les présentes que des crédits budgétaires sont disponibles pour toutes les dépenses énumérées aux listes des comptes pour approbation.

Sylvie Francoeur, greffière-trésorière

Adoptée

004-2024

RÉMUNÉRATIONS DES ÉLUES ET DU MAIRE

Il est proposé par Tracy Major, appuyée par Guy Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité suit l'indice des prix à la consommation du Québec (IPC) prise sur le site internet au mois de novembre de l'année courante et ce, au même moment pour les années à venir, pour établir le budget au mois de décembre.

L'augmentation des salaires de l'année 2024 sera de 3,6% et qu'un minimum de 2% s'applique advenant que l'indice des prix à la consommation est moins de 2%.

Adoptée

005-2024

RÉMUNÉRATIONS DES EMPLOYÉS

Il est proposé par Gisèle Delarosbil, appuyé par Guy Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité suit l'indice des prix à la consommation du Québec (IPC) prise sur le site internet au mois de novembre de l'année courante et ce, au même moment pour les années à venir, pour établir le budget au mois de décembre.

L'augmentation des salaires de l'année 2024 sera de 3,6% et qu'un minimum de 2% s'applique advenant que l'indice des prix à la consommation est moins de 2%.

Adoptée

006-2024

AJUSTEMENT SALAIRE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Il est proposé par Élisabeth Thériault, appuyé par Guy Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité fasse un ajustement salarial pour l'année 2024 de 2.00\$/heure plus l'indice des prix à la consommation du Québec (IPC) de 3,6% prise sur le site internet au mois de novembre de l'année courante et ce, au même moment pour les années à venir, pour établir le budget au mois de décembre et qu'un minimum de 2% s'applique advenant que l'indice des prix à la consommation est moins de 2%.

La résolution no. 215-2021 est modifiée. À la demande des conseillers, l'augmentation salariale de \$2.00/heure de l'année de

2025 est abolie. Il y a eu augmentation pour l'année 2024 de 10% incluant l'IPC, et que le salaire de la directrice générale dépasse le seuil de 50 000\$ à cause des IPC des années précédentes. S'il y a une augmentation de salaire à part de l'IPC, il y aura discussion à ce moment-là.

Le nombre d'heures hebdomadaires sont augmenté à 35 heures et advenant que la directrice générale doit effectuer des heures supplémentaires qu'elle soit autorisée à les faire sans exagération sans passer une résolution. La banque d'heures supplémentaires est de 45 heures.

Ces heures supplémentaires seront facturées ou prises en congé.

Adoptée

***-2024

RAPPORT DE LOCATION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE

Mois de décembre 2023 : \$495.00

007-2024

ACHATS EN COMMUN

Il est proposé par Gisèle Delarosbil, appuyée par Tracy Major et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité fasse les achats en commun pour l'épandage de chlorure de calcium, l'asphalte froid et le marquage de ligne jaune et blanche.

Adoptée

008-2024

LEVÉE D'ASSEMBLÉE

Il est proposé par la mairesse, Linda MacWhirter que la séance soit levée, 19h32.

En signant le procès-verbal, la mairesse reconnaît avoir signée chacune des résolutions contenues dans celui-ci.

Linda MacWhirter
Mairesse

Sylvie Francoeur
Directrice générale